8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 1

Les dossiers de
L'union
la cgt Île-de-France
Supplément à l'Union n°129 septembre-octobre 2009

Le projet « Environnement, développement durable et syndicalisme », un outil pour la CGT et son intervention en Île-de-France.

La crise environnementale, la crise économique et la crise sociale que nous vivons aujourd'hui sont profondément liées. Le modèle de développement actuel est en cause. Investir dans le développement durable devient donc urgent. Consciente de l'enjeu, la Confédération Générale du Travail, en partenariat avec l'Union Régionale CGT d'Ile-de-France et le cabinet Emergences, a engagé le projet « Environnement, développement durable et syndicalisme ». Ce projet vise à encourager l'ensemble des militants et responsables syndicaux à prendre en considération les changements d'organisation économique et sociale liés à la crise écologique, à en mesurer pleinement les enjeux et en anticiper les conséquences pour les salariés et, au-delà, la société dans son ensemble. Son ambition est donc de développer des ressources utiles au renforcement de l'activité de la CGT à partir des enjeux du développement durable.

Ce projet porte une attention particulière à trois secteurs d'activité : transports, construction et énergie, et à un territoire, l'Ile-de-France. Ces secteurs sont au cœur de la vie des salariés franciliens. Se loger, se déplacer, disposer de ressources énergétiques au quotidien : ce sont là autant de nécessités vitales vis-à-vis desquelles subsistent pourtant d'énormes inégalités. De plus transport et construction sont les secteurs d'activité les plus émetteurs de gaz à effet de serre, à la source du réchauffement climatique, et les plus sensibles aux évolutions énergétiques. Les défis sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques auxquels ils sont confrontés poussent à la maîtrise de leur évolution, à rebours de la pression marchande à laquelle ils sont actuellement fortement soumis.

Avec 11,7 millions d'habitants, près de 28% du PIB national, une place prépondérante dans la production, une organisation administrative spécifique, des déséquilibres sociaux et géographiques considérables, une pression écologique forte... l'Ile-de-France est un territoire où se concentrent avec acuité de nombreux enjeux pour les salariés (travail, emploi, formation, transports, logement, santé, environnement...). Dans cette région capitale, des cohérences restent à construire pour assurer un développement durable solidaire. La CGT a incontestablement vocation à s'en mêler, dans l'intérêt des salariés et des citoyens.

Supplément à L'union n°129 septembre - octobre 2009 édité par l'Union Régionale CGT Île-de-France, 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex. Directeur de la publication : Jean-Michel Bruley - Bimestriel - Numéro de Comission paritaire : 1009S06229
Impression : Alliages-CI 01 41 98 37 97.
Photos DR

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 2

Le développement durable, le syndicalisme, la CGT.

Jean-Pierre SOTURA
Animateur du Collectif confédéral Développement durable

La CGT a inscrit le développement durable dans ses orientations depuis plusieurs congrès. Elle a participé activement au Grenelle de l'environnement sur la base de ses analyses et propositions, notamment en matière énergétique pour réduire fortement les émissions de CO^2, en matière d'habitat pour améliorer la performance énergétique et en matière de transports pour une politique multimodale développant l'offre par rail, fluviale et maritime et permettant d'internaliser les coût sociaux et environnementaux de la route. Elle a fait un bilan du Grenelle actant des avancées potentielles et des problèmes à résoudre, particulièrement en matière de financement.

La CGT est attachée au développement du processus issu du Grenelle de l'environnement, mais elle constate des écarts préoccupants entre les ambitions affichées et les moyens affectés.

Le retard dans la transcription législative des engagements du Grenelle a traduit les tergiversations consécutives à la crise économique, parfois présentée comme un obstacle dans la conciliation des impératifs économiques sociaux et environnementaux. La CGT a contesté ce point de vue. La conjugaison de la crise environnementale avec la crise économique et sociale n'est pas fortuite. Elle découle du fait que c'est le modèle de développement lui-même qui est en cause, ce qui invite à investir dans le développement durable plutôt qu'à faire la pause.

Le gouvernement avance désormais que la croissance verte serait un élément clé de sortie de crise. Mais ce débat sur la croissance verte risque de ne pas aboutir à une transformation en profondeur du modèle productif ni à la prise en compte des problèmes d'emploi et de qualification des salariés.

Le thème de la responsabilité sociale et environnementale n'est pas qu'un gadget. Mais la logique financière pèse sur les choix des entreprises.

Le gouvernement insiste beaucoup sur les emplois à créer dans des secteurs particuliers comme la construction ou les énergies renouvelables, sans pour autant s'interroger sur les profondes évolutions de l'industrie et des emplois qu'appelle une économie à faible teneur en carbone.

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 3

La CGT travaille activement sur ces enjeux. Elle est à l'origine de deux études importantes sur l'articulation entre les transformations nécessitées par la perspective d'une économie décarbonée et la problématique de l'emploi.Une première étude, conduite par le LEST (laboratoire d'économie et de sociologie du travail) d'Aix en Provence, a été effectué sur l'enjeu des qualifications face au défi énergétique et environnemental dans le secteur de la construction. Cette étude souligne l'ampleur du défi à relever dans le contexte d'une importante division sociale des activités et des emplois. Dans ce contexte, les enjeux de formation et de qualification soulèvent des problèmes d'échelle et de moyens importants. L'étude relève aussi les questions lourdes posées par la proportion importante d'intérimaires qui constitue un frein important à l'acquisition des savoir-faire. C'est l'organisation de toute la filière et son attractivité y compris en matière de salaires et de conditions de travail qui sont questionnées et doivent être repensées.

Une seconde étude, en cours, porte sur la dimension emploi des mesures arrêtées au Grenelle de l'environnement dans les secteurs industriels fortement concernés par la problématique carbone. L'analyse par secteur doit permettre d'y voir plus clair à la fois sur les potentiels de développement de l'emploi et les besoins de formation et de qualification associés , mais aussi sur les risques de délocalisation d'activité qui ne doivent pas être sous estimés. Ces risques sont liés au problème des fuites de carbone qui pourraient résulter de la mise en œuvre du paquet énergie climat et notamment de la mise aux enchères des quotas de CO^2 à partir de 2012 en l'absence de réglementations de même niveau à l'échelle mondiale ou de mesures d'ajustement aux frontières de l'Europe. Elles sont également liées aux stratégies des groupes qui peuvent à l'occasion de changements dans leur appareil productif choisir de délocaliser leur production. Récemment, l'entreprise Osram, qui s'est vue interdire un premier lot de lampes à incandescence, a lancé la fabrication de produits de substitution... en Chine.

Ces deux études démontrent que le syndicalisme doit s'investir aussi sur le terrain de l'environnement et lutter contre la forte tentation du patronat d'opposer le social et l'environnemental. Certes, le credo du développement durable est quasi omniprésent dans la communication des entreprises et le thème de la responsabilité sociale et environnementale n'est pas qu'un gadget. Mais la logique financière pèse sur les choix des entreprises. La direction d'Osram n'a-t-elle pas proposé à ses salariés 12,5% de baisse de salaire pour restaurer la compétitivité des usines françaises afin de développer la production d'ampoules halogènes ?

Dès l'origine du Grenelle, l'accord du Président de la République avec le MEDEF pour refuser toute contribution fiscale supplémentaire des entreprises (sous prétexte de *« neutralité fiscale »*) a donné le ton. Alors que le financement des mesures envisagées représente selon le gouvernement 440 milliards d'euros d'ici 2020, cette neutralité fiscale posait déjà problème. Mais avec la suppression de la taxe professionnelle, c'est en fait un cadeau de 12 milliards d'euros qui vient d'être consentis aux entreprises au moment où l'on fait peser sur les particuliers une taxe carbone compensée en moyenne par une réduction d'impôt ou un chèque vert. Nombre de familles seront en fait pénalisées sans avoir de possibilité de réduire leur consommation d'énergie. En effet, les systèmes de chauffage sont installés pour des dizaines d'années ; lorsqu'une habitation est déjà isolée, améliorer la performance énergétique nécessite de lourds investissements.

Avec la suppression de la taxe professionnelle, c'est un cadeau de 12 milliards d'euros qui est consenti aux entreprises au moment où l'on fait peser sur les particuliers une taxe carbone.

La CGT avait indiqué dès le lancement du Grenelle que la possibilité d'introduire une contribution carbone dans la fiscalité pour inciter à réduire les émissions de CO^2 nécessitait une profonde réforme fiscale et que chacun devait être sollicité en fonction de sa capacité contributive. Le gouvernement n'a pas convaincu du bien fondé de sa taxe. Il ne peut se targuer d'aucun consensus au sein de la commission Rocard. En effet, la CGT en a été purement et simplement écartée.

La prise en compte des enjeux environnementaux conduit à des évolutions de notre société et de notre modèle productif dont les impacts sont multiples pour les activités de la CGT. Elles touchent à l'emploi, au travail, à la formation, aux services publics, à la politique industrielle, aux solidarités à construire... Elles vont impacter les territoires de façon diversifiée et renouvellent la question des solidarités territoriales. Enfin, elles poussent à croiser toujours davantage les réflexions et travaux de nos diverses organisations fédérales et territoriales ainsi qu'à confronter nos points de vue avec ceux d'autres organisations avec lesquelles nous avons intérêt à agir ensemble, notamment les associations, ONG et élus territoriaux.

Le projet « environnement, développement durable et syndicalisme », porté par la CGT en lien avec l'URIF, Emergences et plusieurs fédérations professionnelles doit permettre d'avancer dans l'appropriation de ces enjeux par le syndicalisme et les salariés et servir à développer la réflexion et l'action revendicative de la CGT.

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 4

Le projet « Environnement développement durable e

Les objectifs du projet

Sensibiliser les militants syndicaux et les salariés aux enjeux posés par les transitions économiques et sociales liées à la montée en puissance des politiques environnementales, et au Grenelle de l'environnement en particulier.

Mutualiser les réflexions et travaux engagés dans ces domaines, par la Confédération, les structures franciliennes et les fédérations professionnelles de la CGT.

En partant de l'analyse des besoins et des contraintes, **construire des projets revendicatifs** avec les salariés et interpeller sur la dimension sociale du développement durable les différents acteurs impliqués sur ce champs.

Les initiatives du projet

Deux études pour analyser

Le projet prévoit la réalisation de deux études, centrées sur les secteurs Transports et Construction en Ile-de-France. A partir d'un état des lieux de ces secteurs rapporté aux enjeux du développement durable et des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, l'objectif sera d'évaluer les enjeux ouverts pour l'action syndicale.

Environnement
DÉVELOPPEMENT
DURABLE &
Syndi

Des formations pour comprendre et agir

Le besoin est grand de comprendre les enjeux de la crise écologique et du développement durable pour l'action syndicale, à partir d'éléments de cadrage généraux, mais aussi des expériences et des difficultés rencontrées par les militants syndicaux. Ces formations visent un double objectif :

- apporter une bonne connaissance de ces problématiques aux militants, en s'appuyant sur les études et les outils développés ;
- mettre en discussion les expériences syndicales pour alimenter la réflexion et développer les outils du projet.

Des séminaires pour réfléchir au rôle des représentants du personnel et des Institutions représentatives du personnel pour agir en faveur du développement durable.

Une première formation se tient le 16 décembre à Montreuil. Elle s'adresse prioritairement aux responsables syndicaux CGT du territoire francilien.

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 5

nt, et syndicalisme ».

De 2008 à 2010, des actions concrètes sont menées, en direction des militants syndicaux et élus du personnel, dans le but de renforcer l'action syndicale. Elles portent une attention particulière aux secteurs des transports, de la construction et de l'énergie confrontés aux mutations induites par la montée en puissance des politiques environnementales, et du Grenelle de l'environnement en particulier.

Le 17 décembre 2009 : un colloque pour échanger et construire l'action revendicative

Un colloque se tient le 17 décembre 2009 sur le thème « Le Grenelle de l'environnement : une révolution pour les transports et la construction ? ». Structuré autour des enjeux du développement durable pour les secteurs des transports et de la construction-habitat, en Ile-de-France, il a vocation à constituer un temps fort de la réflexion collective interne de la CGT. Il doit mobiliser les militants et responsables syndicaux CGT des diverses fédérations et organisations territoriales concernées par les thèmes de travail privilégiés du projet : URIF, fédérations des Transports, Cheminots, Equipement, Finances, Energie, ainsi que l'Union interprofessionnelle des transports (UIT), le Collectif confédéral Développement durable, les militants de l'activité confédérale Logement, l'INDECOSA...

Ce colloque se tient à Montreuil au siège de la CGT.
(Programme et inscription en dernière page).

Un site internet sur les enjeux du changement climatique et du développement durable

http://www.developpementdurable-syndicalisme.fr

Un site internet est dédié au projet. Il vise à partager informations générales et analyses sur les thématiques abordées, ainsi que sur les expériences menées par les organisations syndicales au plan territorial.

Ce site a vocation à être régulièrement mis à jour, avec des documents de référence et d'actualité. Les différents outils réalisés dans le cadre du projet sont également mis en ligne et téléchargeables.

Le projet « Environnement, développement durable et syndicalisme »
bénéficie du soutien du Fonds social européen.

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 6

Quels enjeux pour l'Union Régionale CGT d' Île-de-France ?

Joël Lefebvre
Secrétaire de l'Union Régionale CGT Île-de-France

La Région Ile-de-France, première région économique européenne, est marquée par d'importantes disparités sociales et spatiales, qui traduisent les nombreux problèmes auxquels les salariés sont confrontés dans leur quotidien. Le chômage y est certes moins élevé que dans les autres régions mais il reste important ; la politique du logement est insuffisante et inadaptée ; la mobilité géographique est encouragée par les politiques d'implantations des bassins d'emplois et les délocalisations d'entreprises, qui éloignent les salariés de leurs lieux de travail ; les transports collectifs sont vieillissants et inadaptés aux réalités d'aujourd'hui… Sur toutes ces problématiques, l'Union régionale Cgt Ile-de-France (URIF CGT) a vocation à intervenir.

Cet engagement est indispensable et, disons le, déjà ancien. Cependant, en tant qu'organisation syndicale francilienne, nous sommes interpellés par une nouvelle dimension : la montée en puissance des politiques environnementales et de la problématique du développement durable. Cette dimension pose de nouvelles questions ; elle tend aussi à renouveler la manière d'aborder les problèmes évoqués plus haut. Ainsi, les évolutions franciliennes en matière d'urbanisme et de politique immobilière et foncière ou d'aménagement du territoire, des questions comme celle des distances entre les lieux de vie et les lieux de travail ou celle de la politique des entreprises en matière d'emploi, occupent-elles une place importante dans la réflexion sur le développement durable. Elles font à ce titre l'objet d'une attention croissante, notamment au niveau des politiques publiques.

Sur l'ensemble de ces questions, une réflexion est à mener et des réponses collectives à élaborer, pour renforcer notre action syndicale.

Il nous faut d'abord confronter ces interrogations à la problématique des besoins des salariés, en partant des réalités qu'ils et elles vivent au quotidien. Organiser le développement durable de l'Ile-de-France implique en effet de tenir compte des conditions de vie et de travail actuelles des franciliennes et franciliens.

L'habitat et le transport sont deux préoccupations majeures de tous ceux qui habitent et/ou travaillent en Ile de France. Les besoins sont énormes et l'enjeu de la maîtrise de leur évolution est considérable. Ces deux secteurs majeurs mobilisent précisément le projet en cours avec la Confédération et Emergences. Les syndicats ont sur ces aspects, un point de vue à défendre et des revendications à porter (*voir p.7*). **Ce sera l'enjeu central du colloque du 17 décembre** (*voir p.8*).

Il nous faut aussi peser sur les évolutions futures que portent en germe ces nouveaux enjeux du développement durable, si du moins l'on prend au sérieux la solidarité inter-générationnelle que suggére cette problématique. De

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 7

ce point de vue, si les objectifs généraux formulés dans le cadre des politiques publiques font le plus souvent consensus, les mesures pour les atteindre font largement l'objet de conflits d'intérêt. Les choix en la matière sont pourtant déterminants. Mais pour répondre efficacement aux besoins et aux enjeux sociaux, écologiques et économiques, il faut des moyens !

Cette dimension des solidarités intergénérationnelles est lourde d'implications. Elle nous oblige à penser le développement économique et social à partir des conditions de vie et de travail des franciliennes et franciliens (santé, logement, transports, emploi...) d'aujourd'hui mais aussi de demain.Il faut donc appréhender les évolutions des modes de vie, de production, de consommation. Ces questions sont d'autant plus essentielles que l'Ile-de-France est traversée par des orientations politiques régionales et nationales qui sont loin de converger vers les mêmes objectifs...

Comment faire de ces enjeux du développement durable un levier pour notre action syndicale, alors que la période est marquée par la crise mondiale, la stagnation économique, les reculs sociaux ? Ce projet mené avec la Confédération, Emergences et de nombreuses fédérations professionnelles doit permettre d'y travailler. Pour l'URIF, l'enjeu est d'ouvrir le débat avec l'ensemble des organisations syndicales CGT d'Ile-de-France et plus largement avec les salariés, pour construire des propositions revendicatives en cohérence avec ces enjeux.

Le Grenelle de l'environnement, une révolution dans la construction ?

Le logement fait face à des besoins énormes : plus de 370 000 demandes de logements sociaux sont en attente, le parc privé est inaccessible à de nombreux ménages, la précarité dans l'habitat augmente comme le nombre de sans-domicile fixe. La CGT Ile-de-France revendique la création de 120 000 logements par an, prioritairement dans le domaine social (au minimum 60 000) pour résorber ces retards. Mais les besoins portent aussi sur la réhabilitation et la rénovation de plusieurs dizaines voire centaines de milliers de logement collectifs ou individuels. Avec la montée des préoccupations énergétiques et environnementales, la qualité des logements s'impose en effet comme une nécessité incontournable. Les orientations du Grenelle sont à cet égard ambitieuses : généralisation des normes de basse consommation énergétique dans le logement neuf et les bâtiments publics à partir de 2012 (<50 kWh) et normes maisons passives dès 2020 (<15 kWh), lancement d'un plan de rénovation thermique de tous les bâtiments anciens dès 2010, sans compter les perspectives en matière d'assainissement de l'air intérieur, de qualité des matériaux, de prise en compte de la dimension sanitaire des logements...

Coupler aspects quantitatifs et qualitatifs de l'habitat incite à se tourner du côté de la construction. Nous savons que l'offre n'est pas structurée pour répondre aux besoins : manque d'attractivité en raison de la précarité et de la pénibilité de l'emploi et de la faiblesse des salaires, problèmes de qualification, turn-over important, logique encore très artisanale, organisation déficiente de la chaîne de production... Les limites posées à la volonté de « rupture technologique » portée par le Grenelle de l'environnement sont nombreuses. Quant aux financements, ils sont orientés aujourd'hui vers la production de logements qui ne répondent pas aux besoins mais surtout aux intérêts des promoteurs.

L'ensemble de ces questions concernent au plus haut point le syndicalisme. Elles donnent l'occasion de poursuivre, sinon de relancer le débat et la négociation autour de l'organisation du travail, de la formation, des qualifications, de l'emploi et de la pénibilité dans le secteur de la construction, en lien avec les revendications sociales et écologiques en matière de logement et d'habitats.

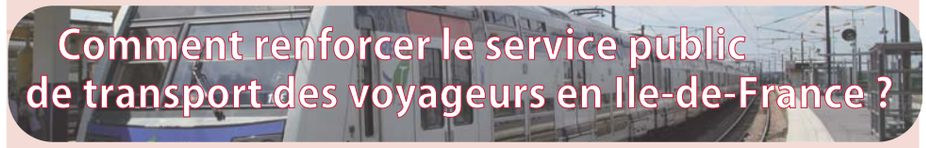

Comment renforcer le service public de transport des voyageurs en Ile-de-France ?

Le modèle néolibéral a généré une explosion des transports. Consommation quasi-unique de pétrole (des transports routiers, aérien, maritime) et développement exponentiel du transport routier en ont fait en France le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES). En Ile-de-France, ils représentent plus du quart de la consommation d'énergie finale de la région et sont fortement dépendants du pétrole, en raison de la prédominance de la route. Métro, RER et Transilien, plus performants aux plans énergétique et d'émissions de GES, ne représentent qu'une part minoritaire dans les déplacements des personnes, hors Paris. Le sous-investissement chronique dans les transports collectifs a poussé à l'usage des transports motorisés individuels et engendré des difficultés pour les voyageurs comme pour les salariés. Nombre de salariés en font les frais, surtout les plus modestes.

L'organisation actuelle des transports n'est pas adaptée aux enjeux du développement durable. Sur les projets à venir, comme celui du Grand Paris, la CGT doit également se faire entendre ! Le développement des modes combinés de transport s'impose en effet, dans le cadre d'un rééquilibrage rail/route et d'une politique territoriale équilibrée qui tienne compte des disparités sociales et spatiales et des contraintes géographiques et environnementales. Or cette perspective remet à l'ordre du jour la question du service public, de son organisation, de son rôle pour une maîtrise sociale des services de transports répondant aux différents défis posés.

C'est pour la CGT une occasion d'approfondir sa réflexion et de formuler des revendications autour de questions clefs pour l'avenir de la région. Comment promouvoir une véritable politique de transports collectifs de qualité (prix, régularité, sécurité, accessibilité, dessertes...) ? Comment répondre aux besoins d'une meilleure organisation et coordination des instruments influant sur les transports (plans d'occupation des sols, plans de déplacements urbains, plans de circulation, politiques multimodales des transports...), et articuler les besoins territoriaux avec les entreprises et les citoyens ? Quels financements mobiliser et à quel niveau ?

8 pages dev_durable:Mise en page 1 12/11/2009 17:07 Page 8

Jeudi 17 décembre 2009

Colloque : « Le Grenelle de l'environnement : une révolution pour les transports et la construction ? »

Programme provisoire:

Matin:

9h - Accueil des participants
9h30 - Ouverture des travaux
9h30-12h30 - « Le Grenelle de l'environnement, une révolution pour la construction et le logement en Ile-de-France ? »
Table-ronde d'ouverture et débat avec la salle

Déjeuner offert

Après-midi:

14h - Ouverture des travaux
14h-17h - « Quel transport public de voyageurs pour répondre aux enjeux du développement durable en Ile-de-France ? »
Table-ronde d'ouverture et débat avec la salle

Lieu : CGT
Salle polyvalente
263, rue de Paris à Montreuil
Métro : Porte de Montreuil
ou Robespierre (Ligne 9)

Contacts pour le projet

CGT: Renata Tretiakova
01 48 18 81 49
r.tretiakova@cgt.fr

Emergences: Julien Lusson
01 55 82 17 77
jlusson@emergences.fr

URIF-CGT: Joël Lefebvre
01 48 18 80 00
j.lefebvre@urif-cgt.fr

Je m'incris au Colloque du 17 décembre 2009

« Le Grenelle de l'environnement : une révolution pour les transports et la construction ? »

Bulletin à renvoyer à : R. Tretiakova : r.tretiakova@cgt.fr ou à J. Lusson : jlusson@emergences.fr « Colloque 17 décembre 2009 » – Emergences – 261, rue de Paris 93556 Montreuil Cedex ou par fax au 01 55 82 17 55

Nom : ..... Prénom : .....
Age : ..... Sexe : ..... Profession :.....
Secteur d'activité : .....
Adresse : .....
Code Postal :.....Ville :.....
Tél. : .....Fax : .....Portable : .....
E-mail :.....@.....
Responsabilités syndicales : .....
Fédération : .....
Union Départementale / Locale : .....